



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suppression des arrêts de train en gare d'Issoudun

Question écrite n° 12353

Texte de la question

Mme Alix Fruchon alerte M. le ministre des transports sur la suppression des arrêts de train en gare d'Issoudun - gare située sur la ligne POLT (Paris, Orléans, Limoges, Toulouse), permettant d'assurer la liaison entre Issoudun et Paris Austerlitz -, à partir du 1er février 2026. En l'espèce, actuellement, entre le lundi et le vendredi compris, deux trains permettent d'assurer cette liaison au départ d'Issoudun : à 6 h 31 - pour une arrivée en gare de Paris Austerlitz à 8 h 54 - et à 7 h 50 - pour une arrivée en gare de Paris Austerlitz à 10 h 01. Cependant, à partir du 1er février 2026, une modification majeure apparaît. En effet, chaque lundi, deux trains permettront d'assurer cette liaison au départ d'Issoudun : à 6 h 31 - pour une arrivée en gare de Paris Austerlitz à 8 h 54 - et à 8 h 30 - pour une arrivée en gare de Paris Austerlitz à 10 h 34. Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, le train de 6 h 31 est supprimé et deux arrêts sont prévus : à 7 h 33 pour une arrivée en gare de Paris Austerlitz à 9 h 38 - et à 8 h 30 - pour une arrivée en gare de Paris Austerlitz à 10 h 34. Cette modification des grilles, découverte grâce à l'alerte d'une citoyenne de l'Indre, va enclaver tout ce bassin de vie, qui doit pouvoir bénéficier de ce service de transport, permettant aux usagers de se rendre à Paris avant 9 heures. Ce train de 6 h 31 existe depuis des années. Les usagers de la ligne POLT sont déjà assez résilients face aux travaux de la ligne qui empêchent toute desserte de train entre 8 h 30 et 16 heures - concernant l'Indre. Les entreprises, les habitants qui ont des obligations professionnelles ou médicales, à Paris, les étudiants, doivent pouvoir retrouver une certaine confiance en l'avenir vis-à-vis du fait que leur territoire continue d'être desservi par des trains à des heures stratégiques. L'on ne peut pas casser cette confiance. Cela aurait un impact très négatif vis-à-vis de l'attractivité du département de l'Indre. C'est pourquoi elle lui demande s'il entend se battre pour que les horaires des dessertes actuelles à Issoudun soient rétablis à partir du 1er février et ce, sur le long terme.

Données clés

Auteur : [Mme Alix Fruchon](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12353

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2026](#), page 277